

# esQUISSES

LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2000  
VOLUME 11 NUMÉRO 5

## PRIX D'EXCELLENCE EN ARCHITECTURE

PRIX D'EXCELLENCE 2000

## Les lauréats célébrés le 18 novembre

C'est le 18 novembre prochain que seront connus les projets lauréats de l'édition 2000 des Prix d'excellence en architecture. Cette année, le jury a identifié des lauréats dans chacune des huit catégories, parmi les 114 projets soumis.

« La participation exceptionnelle des architectes à l'édition 2000 des Prix d'excellence reflète l'importance qu'attachent un nombre grandissant d'architectes québécois à cette manifestation qui célèbre le talent, la compétence et la créativité de leurs pairs », estime Laurent Paul Ménard, coordonnateur du programme.

Architectes, clients, amis de l'architecture seront les bienvenus lors de la soirée de remise des plaques qui aura lieu samedi, le 18 novembre 2000, à 16 h 30, au Monument national, situé au 1182, boul. Saint-Laurent à Montréal.

Y seront dévoilés les projets lauréats de l'édition 2000 des Prix d'excellence, de même que la ou le récipiendaire de la médaille du Mérite.

L'Ordre des architectes du Québec remercie chaleureusement ses commanditaires, Meloche Monnex, le Fonds de l'assurance responsabilité professionnelle de l'OAQ, Raymond Chabot Grant Thornton, de même que le ministère de la Culture et des Communications.



# 2

Madame Anne Cormier, MM. Marcel Smets, président du jury et Michel Gallienne, architecte  
(Photo : Jean-Sébastien Robert)

## Participation record !

**L**E NOMBRE DE PROJETS SOUMIS À UNE ÉDITION DES PRIX D'EXCELLENCE DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI ÉLEVÉ QU'À CETTE 21<sup>E</sup> ÉDITION DU PROGRAMME. UN SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT : 114 PROJETS D'ARCHITECTURE ONT ÉTÉ SOUMIS PAR LES ARCHITECTES DU QUÉBEC.

Le travail du jury a été conduit sous la présidence de l'ingénieur-architecte et urbaniste belge, Marcel Smets, le 26 septembre dernier au Club Mont Stephen, à Montréal. Il était assisté des architectes québécois Anne Cormier et Michel Gallienne, et de Christiane Charrette et Kurt W. Forster, représentants du public. Carole Scheffer, architecte et vice-présidente de l'Ordre, Laurent Paul Ménard, coordonnateur du programme des Prix d'excellence, et Marie Claude Lamoureux, du Service des communications de l'Ordre, étaient présents lors des délibérations, à titre d'observateurs.

Les lauréats seront connus dans le courant du mois de novembre, lors d'une cérémonie qui se tiendra à Montréal. Avant de dévoiler, dans une prochaine édition, les projets lauréats, *Esquisses* présente les membres du jury de l'édition 2000 des Prix d'excellence.

(suite en page 8)

1825, BOULEVARD  
RENÉ-LÉVESQUE OUEST  
MONTREAL (QUÉBEC)  
H3H 1R4

TÉL: (514) 937-6168  
1 800 599-6168  
FAX: (514) 933-0242

ADRESSE ÉLECTRONIQUE  
info@oaq.com  
SITE INTERNET  
http://www.oaq.com

PRÉSIDENT  
CLAUDE HAMELIN LALONDE

SAISIE DES DONNÉES  
ET RÉVISION  
MARIE CLAUDE LAMOUREUX

INFOGRAPHIE  
LINDA THERRIAULT

DÉPÔT LÉGAL

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DU QUÉBEC  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DU CANADA

CE NUMÉRO A ÉTÉ TIRÉ À 3 500  
EXEMPLAIRES

ESQUISSES VISE À INFORMER LES  
MEMBRES SUR LES CONDITIONS  
DE PRATIQUE DE LA PROFESSION  
D'ARCHITECTE AU QUÉBEC ET SUR  
LES SERVICES DE L'ORDRE.

ESQUISSES VISE ÉGALEMENT À  
CONTRIBUER À L'AVANCEMENT DE  
LA PROFESSION ET À UNE  
PROTECTION ACCRUE DU PUBLIC.  
LES OPINIONS EXPRIMÉES DANS  
ESQUISSES NE SONT PAS  
NÉCESSAIREMENT CELLES DE  
L'ORDRE. LES PRODUITS,  
MÉTHODES ET SERVICES  
ANNONCÉS SOUS FORME  
PUBLICITAIRES DANS ESQUISSES  
NE SONT EN AUCUNE FAÇON  
APPROUVÉS, RECOMMANDÉS,  
NI GARANTIS PAR L'ORDRE DES  
ARCHITECTES DU QUÉBEC.

# L'élection du président se fera au suffrage universel

## Un nouveau *Code de construction* en vigueur en novembre

5

## Devis de construction Canada offrira à l'hiver son cours portant sur *les Devis et contrats de construction*

## Conservation de la maçonnerie de pierre 20 heures de conférences

10-11

- 
- 4 TABLEAU DE L'ORDRE  
ACTUALITÉS
  - 6 LIBRE EXPRESSION
  - 7 PRIX ET CONCOURS
  - 10 PERFECTIONNEMENT
  - 12 BABILLARD
  - 13 PETITES ANNONCES
  - 14 SORTEZ VOTRE AGENDA



## NOUVEAUX MEMBRES

En date du 6 septembre 2000

Elisabeth Eberts Stikeman  
François Lemoine  
Conrad Peart  
Sophie Rolland  
Patrick Tardif  
Manon Tousignant  
MacGregor John Wilson

En date du 12 octobre 2000

Simon Alarie  
Carole Caron  
Jean-François Charbonneau  
Isabelle Charette  
Annick Durand  
David Fontaine  
Nicole Martel  
Jean-Olivier Nadeau  
Mohamed Rached Nsouli

## RÉINSCRIPTIONS

Les architectes suivants ont été réinscrits au Tableau de l'Ordre.

En date du 21 juillet 2000

Gérard Gauthier  
Jean-François Gervais  
Thomas Gluck

En date du 7 août 2000

Gilles Fortin

En date du 15 août 2000

François S. Leduc

En date du 22 août 2000

Lise Barrière  
Denyse Gauthier  
Jeanne Pilotte  
Raffi Zaroukian

En date du 1<sup>er</sup> octobre 2000

Jean-François Fortin  
François Hogue  
Margarita Rudj

En date du 5 octobre 2000

Joseph Skaff

En date du 12 octobre 2000

Jean-Marc De Grandpré



Le président de l'Ordre sera élu au suffrage universel des membres de l'OAQ dès 2001. (Photo : Jean-Sébastien Robert)



## L'élection du président se fera au suffrage universel

Le président de l'Ordre des architectes du Québec sera élu au suffrage de l'ensemble des architectes du Québec à partir de l'année 2001. Ainsi en ont décidé les 80 membres présents à l'assemblée générale spéciale du 19 septembre dernier, tenue à Montréal.

L'assemblée a exercé la prérogative que lui accorde l'article 64 du *Code des professions*, lui permettant de déterminer le mode d'élection du président. Rappelons que la demande de modification du mode d'élection du président avait fait l'objet d'une première proposition lors de l'assemblée générale du 9 juin.

Comme la résolution de juin fut adoptée sans que l'ensemble des membres de l'Ordre ne soient avisés du pouvoir décisionnel de l'assemblée sur cette question et que les membres de l'Ordre n'avaient pu en prendre connaissance au préalable, celle-ci ayant été déposée le jour même de l'assemblée, il avait alors été convenu de reporter la question lors d'une autre assemblée.

Estimant que cette résolution aurait des impacts importants, le Bureau a recommandé à l'assemblée de renverser la proposition du 9 juin et de maintenir l'élection au suffrage des administrateurs élus. Les architectes présents ont plutôt opté pour le maintien de la décision de juin de, dorénavant, élire le président au suffrage universel des membres.

### D'ÉLECTIONS (ENCORE), D'ADMINISTRATION ET D'AUTRES CHOSES

Toujours dans la veine électorale, une proposition visant à réviser le découpage de la région électorale du Croissant Nord a également été déposée. Arguant que « la région du Croissant Nord est démesurément étendue géographiquement et qu'il est difficile, voire impossible, à un seul membre du Bureau de l'Ordre des architectes du Québec de représenter et d'être le porte-parole des architectes de la Gaspésie en même temps que de l'Abitibi-Témiscamingue, 1 500 kilomètres séparant les deux régions », l'assemblée a soutenu une proposition demandant à l'Ordre d'évaluer la possibilité de scinder en deux la région Croissant Nord.

L'assemblée aura également permis d'aborder certains points touchant l'administration courante du siège social de l'Ordre, et de faire le point dans le dossier de la mise à jour de la *Loi sur les architectes*.

L'assemblée a ainsi exprimé le souhait « que le Bureau rende compte aux membres de l'Ordre de sa gestion des ressources humaines au siège social de l'Ordre » et « que les postes cadres du personnel de l'Ordre (statutaire et direction), lorsqu'ils se libéreront, soient préférablement occupés par des architectes, suite à des appels de candidatures auprès des membres ».

Au chapitre de la révision de la *Loi sur les architectes*, l'assemblée a demandé que « quel que soit le projet de loi déposé à l'Assemblée Nationale pour la modification de la *Loi sur les architectes*, l'Ordre des architectes maintienne son point de vue sur la nécessité d'assurer au public une protection professionnelle pour la surveillance des travaux d'architecture et des autres travaux reliés au bâtiment ».

Deux autres propositions, une relative aux mandats confiés à la firme de vérificateurs désignée par les architectes lors de l'assemblée annuelle, et une autre portant sur la nomination d'administrateurs au Fonds de l'assurance responsabilité professionnelle, ont également été déposées.

Soulignons que toutes les propositions de l'assemblée — hormis celle portant sur le mode d'élection du président — sont soumises au Bureau, qui aura à statuer sur chacune d'elle dans le cadre de ses activités normales.

## Un nouveau Code de construction en vigueur en novembre

Le *Code national du bâtiment* 1990 (CNB) cède la place, à partir du mois de novembre, à une version adaptée du CNB 1995, avec l'entrée en vigueur du Chapitre Bâtiment du *Code de construction* ainsi que le règlement qui définit son champ d'application, le *Règlement modifiant le Règlement sur l'exemption de l'application de la Loi* sur le bâtiment.

Le Chapitre Bâtiment du *Code de construction* est constitué de l'édition 1995 du *Code national du bâtiment*, à laquelle certaines modifications ont été apportées pour répondre aux besoins du Québec.

Quant au *Règlement modifiant le Règlement sur l'exemption de l'application de la Loi* sur le bâtiment, il reconduit en bonne partie le champ d'application actuel de la loi en visant les bâtiments aujourd'hui désignés comme des édifices publics. Seuls sont ajoutés les condominiums résidentiels de plus de deux étages et de huit logements. Ces bâtiments sont donc visés par le *Code de construction*.

L'entrée en vigueur de ce chapitre du *Code de construction* a été fixée au 7 novembre 2000. Une période transitoire est cependant prévue, pendant laquelle les règles actuelles pourront continuer d'être appliquées, et ce, jusqu'au 6 juin 2001.

Le Chapitre Bâtiment du *Code de construction* et le *Règlement modifiant le Règlement sur l'exemption de l'application de la Loi* sur le bâtiment ont été publiés dans la *Gazette officielle du Québec* du 9 août 2000.

Enfin, compte tenu de l'importance de ces changements, le comité de la formation continue de l'Ordre est à préparer un cours de formation pour ses membres à ces nouvelles dispositions. Les séances de formation devraient débuter en janvier 2001. Les dates, heures et lieux de formation seront publiés dans une prochaine édition d'*Esquisses*.

Pour plus de renseignements sur ce nouveau code, nous vous invitons à communiquer directement avec la Régie du bâtiment du Québec ou consulter son site Internet à l'adresse suivante : <http://www.rbq.gouv.qc.ca>



# Message du président de l'Institut de la maçonnerie du Québec

J'ai présidé les activités de l'I.M.Q. pendant 12 années et agit comme président-fondateur en 1986. La présidence a toujours été confiée à un architecte afin que l'Institut qui regroupe les fabricants, les maçons et les professionnels de la construction soit piloté par une personne dite « neutre », sans conflit d'intérêt. De plus, la mission de l'Institut étant de promouvoir l'excellence dans le domaine de la maçonnerie pour mieux servir le public, l'architecte, à titre de concepteur, occupe un rôle prépondérant pour atteindre les objectifs visés.

J'ai récemment manifesté mon intention de me retirer du poste de président pour que l'Institut soit dirigé par un architecte « plus jeune », plus disponible et plus apte à mener à bien les objectifs de notre mission à l'I.M.Q. L'Institut, en l'an 2000, a besoin de se manifester davantage et augmenter sa production et ses activités. Il nous faut une meilleure participation d'architectes au sein du comité technique et éventuellement, il m'apparaîtrait important d'avoir des sous-comités en régions autres que Montréal pour la production de bulletins, devis types, visites de chantiers et colloques.

L'Institut a produit des bulletins techniques pour aider les architectes et maçons à bien comprendre les règles de l'art du métier et à mieux composer les murs et enveloppe du bâtiment. Occasionnellement, l'Institut a préparé des colloques sur des sujets controversés tels la circulation d'air dans la cavité du mur extérieur, la comparaison entre des murs à colombages d'acier avec murs à ossature de maçonnerie de béton. Des visites de chantier ont également été initiées à Montréal et à Québec. Enfin, l'Institut s'est impliqué profondément sur la question de la formation des maçons et la qualification des entrepreneurs en maçonnerie.

Ce que nous avons réussi à faire, à mon avis, ne constitue qu'un bon point de départ et je dois saluer, à cet effet, le travail précieux de notre comité technique à l'Institut ainsi que la collaboration et le soutien financier de nos partenaires.

L'Institut est constitué de cinq associations :

1. Association Canadienne du Ciment
2. Association des manufacturiers de maçonnerie de béton et le Centre de recherche sur les pavés
3. Association des manufacturiers des produits d'argile du Québec
4. Corporation des entrepreneurs en maçonnerie du Québec
5. Ordre des architectes du Québec.

Grâce aux cotisations et à la vente de cahiers techniques, l'Institut gère annuellement des revenus de l'ordre de 12 000 \$.

La contribution financière de l'O.A.Q. se fait par la diffusion auprès de ses membres (frais postaux). Les déboursés de l'I.M.Q. sont occasionnés par la production de bulletins, services de secrétariat et frais divers. Seuls les honoraires pour la rédaction des bulletins, s'ajoutent aux dépenses.

## INVITATION

Ce message est donc un appel aux architectes expérimentés à offrir leur participation (bénévole) non seulement pour le comité technique mais aussi pour prendre la relève au conseil d'administration et plus particulièrement à la présidence. Les grandes firmes d'architectes qui ont de nombreuses réalisations et ayant fait un grand usage de la maçonnerie, tant dans des bâtiments nouveaux que des bâtiments anciens, devraient se faire un devoir d'aider l'I.M.Q. La tâche ne demande que très peu de temps, les équipes administratives et de production technique se réunissent une fois par mois pour quelques heures de planification et de gestion.

Le comité technique de l'O.A.Q., représenté par M. Jacques Benmussa, recevra les appels de ceux et celles qui seraient intéressés à s'impliquer, ou Catherine Lavoie, vice-présidente à l'I.M.Q. au téléphone (514) 252-4390 ou au télécopieur (514) 252-9389.

Jacques Reeves, architecte



HOTEL LE GERMAIN, 2050, RUE MANSFIELD  
DESIGN : LEMAY MICHAUD ARCHITECTURE DESIGN

ATRIUM DU 1000, DE LA GAUCHETIÈRE  
DESIGN : ÆDIFICA



## Commerce Design Montréal étend son rayon d'action à toute l'Île de Montréal

Les architectes ont jusqu'au 29 janvier prochain pour envoyer leurs dossiers de candidatures à l'édition 2001 du concours Commerce Design Montréal. Grande nouveauté pour cette 7<sup>e</sup> édition : peuvent être soumis tous les commerces situés sur l'Île de Montréal, aménagés ou réaménagés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1998 et le 31 décembre 2000. Les bulletins de mise en candidature seront postés aux architectes au début novembre.

Lemay Michaud persiste et signe avec le Grand prix du public !

Soulignons que le Grand prix Choix du public SAQ de l'édition 2000 de ce concours a été décerné, le 17 octobre dernier, à l'Hôtel Le Germain, réalisé par Les architectes Lemay Michaud, qui avaient vu deux de leurs projets primés par le jury.

« Installé dans un ancien immeuble à bureaux du centre-ville de Montréal, l'Hôtel Le Germain a réussi une conversion remarquable en faisant appel à des talents québécois, tant pour son aménagement intérieur que pour le design des vêtements de son personnel. L'établissement, des plus confortables et chaleureux pour les séjours d'agrément, s'adresse également aux gens d'affaires en leur offrant toutes les commodités actuelles (branchements informatiques, téléphones à double ligne, télécopieurs, imprimantes, ligne Internet...). La richesse du décor jouant sur les textures ainsi que les tons de terre, d'écru et les bois sombres, plonge au centre d'un univers apaisant où le classicisme s'allie au raffinement contemporain de la vie urbaine montréalaise », indique-t-on sur le site web dédié au concours, que l'on peut consulter à l'adresse [www.commercedesignmontreal.qc.ca](http://www.commercedesignmontreal.qc.ca).

Ædifica Architecture+Design (Les architectes Dupuis Dubuc) a également ravi le public, en se méritant le prix du Public dans la catégorie centres commerciaux, pour le réaménagement de l'atrium du 1000 de la Gauchetière.

Commerce Design Montréal est une initiative de la Ville de Montréal par son Service du développement économique et urbain en partenariat avec l'Ordre des architectes du Québec et la Société des designers d'intérieur du Québec.

## Une cagnotte de 25 000 \$ pour le Grand Prix de l'Institut de design Montréal

Les Prix de l'Institut de design Montréal sont de retour pour une 4<sup>e</sup> édition. Ce concours souligne l'excellence en design, son intégration en entreprise et la reconnaissance de sa valeur économique.

Est admissible tout produit ou projet réalisé et complété au Québec depuis décembre 1998.

Des prix d'une valeur de 55 000 \$ seront accordés aux lauréats, dont un Grand Prix de 25 000 \$ attribué au designer du meilleur produit ou projet, toutes catégories confondues, et une somme de 5 000 \$ sera décernée au gagnant de chacune des catégories.

Ces dernières sont au nombre de six :

- Produits de consommation grand public
- Produits grand public
- Produits spécialisés
- Design d'intérieur
- Projets multidisciplinaires
- Design graphique
- Design et nouvelles technologies

Les formulaires de mise en candidature sont disponibles aux bureaux de l'IDM ou par téléphone au (514) 866.2436, poste 28.

La date limite de dépôt des candidatures est le vendredi 26 janvier 2001.

### MARCEL L. SMETS

L'ingénieur-architecte et urbaniste Marcel Smets enseigne à l'Université de Leuven, en Belgique. Titulaire d'un doctorat en architecture, il a successivement été maître de conférence, chargé de cours puis professeur au département d'architecture et d'urbanisme, qu'il a présidé de 1990 à 1993. Il poursuit une carrière académique active. Il est l'auteur de plusieurs livres sur l'architecture et l'urbanisme en Belgique. Il a écrit de nombreux articles dans diverses revues européennes, ainsi que plusieurs contributions en ouvrages collectifs publiés en Belgique, en France, en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas.

M. Smets est également directeur du *Projecteam Stadsontwerp*, un groupe de recherche de l'Université de Leuven, orienté sur la réappropriation urbaine des grands terrains abandonnés. Dans ce cadre, il est l'auteur de divers plans d'ensemble établis pour d'importants projets urbains à Leuven et Anvers (Belgique), Rouen (France) et Gênes (Italie).

Au cours de sa carrière, Marcel Smets a été invité à de nombreux jurys, dont ceux du Prix de Rome et d'European. Il a également agi à titre d'expert conseil pour le compte de la CEE.

### CHRISTIANE CHARETTE

Personnalité bien connue des téléspectateurs québécois, Christiane Charette mène une carrière dans les médias électroniques depuis 20 ans. Elle anime et co-produit depuis 1995, sur une base hebdomadaire, *Christiane Charette en direct*, à la télévision de Radio-Canada. Elle a débuté sa carrière comme chroniqueuse à la radio de Radio-Canada et sur les ondes de TVA. Elle est, par la suite, devenue animatrice à la radio de Radio-Canada, de 1991 à 1994.

Diplômée en histoire de l'art de l'Université de Montréal, Christiane Charette a d'abord travaillé au Musée des beaux-arts de Montréal comme directrice du programme de film, vidéo, musique et performance. Dans les années 80, elle sera également de l'équipe de fondation du Festival international de nouvelle danse. Elle est restée attachée à ces deux institutions et siège toujours à leurs conseils d'administration.

Christiane Charette a reçu plusieurs prix, au fil des ans, soulignant la qualité de son travail d'animatrice et la haute estime que lui portent les téléspectateurs du Québec.



Monsieur Kurt Forster, directeur du CCA  
(Photos : Jean-Sébastien Robert)



MARCEL L. SMETS



CHRISTIANE CHARETTE

## KURT W. FORSTER

Universitaire, auteur et enseignant de renommée internationale, M. Forster est directeur du Centre Canadien d'Architecture depuis mars 1999. Il a auparavant été directeur fondateur du *Getty Center for the History of Art and the Humanities*.

M. Forster a enseigné, entre autres, à l'Université Yale (1960-1967); à l'Université de Californie à Berkeley (1965); à l'Université Stanford (1967-1982); au *Massachusetts Institute of Technology* (1982-1984) et à l'Université Harvard.

M. Forster a aussi collaboré, à divers titres, avec de nombreux architectes : avec Daniel Libeskind (comme historien-conseil pour le Musée juif de Berlin et le projet pour l'Alexanderplatz); avec Frank Gehry (projet pour le *Museumsinsel* de Berlin); avec Peter Eisenman

(projet pour le Centre Max Reinhardt de Berlin); avec Mark Mack (installation temporaire du *Getty Center for the History of Art and the Humanities* à Santa Monica). De 1991 à 1995, il a agi comme expert-conseil auprès du comité sénatorial berlinois chargé de la revitalisation de la ville. Il a aussi collaboré à la conception du *Getty Center* de Los Angeles avec l'architecte Richard Meier.

Auteur prolifique, M. Forster a écrit sur l'art et l'architecture de la Renaissance et des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ainsi que sur l'urbanisme. Il est également coauteur d'une monographie sur Frank Gehry. Kurt Forster est membre de plusieurs comités et conseils scientifiques et est souvent appelé à siéger sur des jurys de concours d'architecture importants aux États-Unis, au Canada et en Europe.

## ANNE CORMIER, ARCHITECTE

Anne Cormier est diplômée en architecture de l'Université McGill et de l'Unité Pédagogique d'Architecture Paris-Villemin (CEAA Architecture Urbaine). Elle est membre du comité de rédaction de la revue *ARQ* et enseigne l'architecture à l'Université de Montréal. Elle est critique et conférencière invitée dans plusieurs universités nord-américaines et européennes. Anne Cormier contribue à la conception et à la réalisation des projets de l'Atelier Big City.

L'Atelier Big City s'est formé en 1987 à l'occasion du concours Chaussegros-de-Léry. Le nom de l'atelier traduit l'intérêt du groupe pour la ville dans toutes ses manifestations et le slogan dont il s'est doté, « *make architecture a public policy* », souligne l'importance qu'il accorde au rôle public de l'architecture. L'Atelier Big City est surtout connu pour le projet du Centre d'interprétation du Bourg de Pabos, récipiendaire du Grand Prix d'excellence de l'OAQ en 1994 et du Prix du Gouverneur Général du Canada. L'Atelier Big City a également été récipiendaire du Prix de Rome 1998.

## MICHEL GALLIENNE, ARCHITECTE

L'architecte Michel Gallienne cumule plus de 30 ans d'expérience en pratique professionnelle de l'architecture. Diplômé en arts et en architecture de l'Université Laval, Michel Gallienne a également étudié au *Massachusetts Institute of Technology* (MIT). Fondateur de la firme BBGL en 1970, il est associé depuis 1996 de la firme *Les architectes Gallienne et Moisan*, de Québec.

Il a développé, au cours de sa carrière, une expertise particulière dans les domaines de la santé et de la culture, tels la muséologie et les centres de diffusion. Plusieurs projets conçus par cet architecte ont été primés et son agence a remporté plusieurs concours au fil des ans.

La carrière domestique de Michel Gallienne se double d'une forte activité sur la scène internationale. M. Gallienne a exercé sa pratique dans une quinzaine de pays, à titre de consultant pour le compte de banques de développement international, de firmes de génie et d'autres agences d'exécution. L'agence opère présentement au Laos, sous la raison sociale de *BBGL international*. Michel Gallienne a conçu ou participé à la conception, en consortium, de plusieurs centaines de projets d'architecture au cours de sa carrière. Il a été reçu Fellow de l'IRAC en 1991, en reconnaissance de ses réalisations professionnelles et de son implication au développement de la profession, notamment à titre d'administrateur de l'Ordre des architectes du Québec.



M<sup>mes</sup> Anne Cormier, architecte et Christiane Charrette, animatrice et M. Marcel Smets, architecte de la Belgique, président du jury



KURT W. FORSTER



ANNE CORMIER



MICHEL GALLIENNE

# Devis de construction Canada offrira à l'hiver son cours portant sur les Devis et contrats de construction

Devis de construction Canada (DCC) offrira à nouveau, à l'hiver 2001, une formation de 42 heures qui permet aux rédacteurs de devis et à leurs utilisateurs, actuels et futurs, de comprendre le processus associé aux appels d'offres et à la préparation et présentation des documents de construction dont le devis. Cette formation est offerte à tous ceux et celles, architectes et autres, qui veulent obtenir une formation de base solide ou simplement mettre à jour leurs connaissances acquises au cours de leur pratique particulière.

Cette formation, qui s'étendra sur 14 semaines, sera dispensée par l'architecte Paul Cartier qui cumule une expérience de plus de 18 ans à titre de rédacteur de devis.

À noter que DCC est la seule association ayant pour mission, depuis plus de 40 ans, de travailler à la qualité des documents techniques (devis rédigés par les professionnels, documentation technique par les manufacturiers et autres) et à la formation de tous les intervenants de l'industrie de la construction. C'est d'ailleurs pour ces raisons que DCC travaille à regrouper au sein d'une même association, les architectes, les ingénieurs, les technologues, les designers d'intérieur, les entrepreneurs généraux, les sous-traitants, les manufacturiers et tous les autres groupes ou individus actifs dans le domaine.

## Dates

Du 16 janvier au 24 avril 2001

## Heures

Les mardis, en soirée, de 19 h à 22 h

## Durée du cours

14 séances de 3 heures

## Lieu

Université de Montréal

Faculté de l'Aménagement

2940, chemin de la Côte Sainte-Catherine, Montréal.

Coût (incluant le *Manuel de l'étudiant*)

550 \$, plus taxes.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour s'inscrire, communiquer avec Lise Wright ou Claire Henley au (514) 345-1655.

Conservation de la

# maçonnerie

LES 23, 24 ET  
25 NOVEMBRE  
2000

20 HEURES DE CONFÉRENCES  
BILINGUES

OFFERTES PAR LA MAÎTRISE EN CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI  
ÉCOLE D'ARCHITECTURE, FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT  
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
EN COLLABORATION AVEC L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

Université   
de Montréal



ORDRE DES  
ARCHITECTES  
DU QUÉBEC

20 HEURES DE CONFÉRENCES PRÉSENTÉES PAR DES PROFESSIONNELS (ARCHITECTES, INGÉNIEURS ET MAÇONS) EXPÉRIMENTÉS DANS LA CONSERVATION DE LA MAÇONNERIE TRADITIONNELLE DE PIERRE.

### OBJECTIFS DES CONFÉRENCES

L'objectif principal de cette série de conférences est d'aider les participants à prendre les meilleures décisions possibles concernant la conservation de la maçonnerie, dans tous les types de bâtiments : institutionnels, commerciaux, industriels, résidentiels et religieux.

Les sujets suivants seront traités :

- Composition et comportement de la pierre
- Histoire de l'utilisation de la pierre au Québec
- La philosophie d'approche de l'intervention
- La nature et la détérioration de la pierre
- Les processus d'investigation et d'analyse
- Les méthodologies appropriées pour la conservation
- Les choix d'interventions appropriées
- Les chantiers : défis et approches de gestion

Conférenciers

**KEITH BLADES**, architecte, reconnu comme un des meilleurs experts nord-américains dans le domaine de la conservation de la maçonnerie.

**JOHN DIODATI**, architecte, expérimenté dans la rénovation de l'enveloppe de bâtiments traditionnels et responsable des cours en rénovation et de restauration d'Héritage Montréal.

**TREVOR GILLINGWATER**, conservateur de la pierre formé à Venise et en Angleterre, il a participé, au Canada, à plusieurs projets importants de conservation de pierre de bâtiments et de sculptures.

**FERNANDO PELLICER**, architecte, intervenant et directeur dans plusieurs projets de type institutionnel et commercial ainsi que pour plusieurs projets de restauration de bâtiments historiques.

**DENIS ST-LOUIS**, architecte, 30 ans d'expérience en conservation / restauration au Québec, au Canada et en Europe et auteur du *Guide sur la maçonnerie traditionnelle des régions de Montréal et de Québec*, étude encore considérée aujourd'hui comme la référence dans le domaine de la conservation et de la restauration des ouvrages en maçonnerie.

### PROGRAMME DES CONFÉRENCES

JEUDI, LE 23 NOVEMBRE 2000 (13 H 00 – 18 H 00)

**John Diodati** (1/2 heure – en français)

- Introduction

**Denis St-Louis** (3 heures – en français)

- Provenance des pierres de construction du Québec
- Principes de base : géologie et physique
- Extraction des différents types de pierres
- La nature de la détérioration de la pierre dans l'environnement
- Utilisation de la maçonnerie au Québec
- Histoire de l'utilisation de la maçonnerie au Québec
- Types de pierre, composition de murs et appareillage traditionnel.

**Maçons et conférenciers** (1 1/2 heure – en français et en anglais)

- Démonstration de taille de pierre
- Période de questions et de discussions.

VENDREDI, LE 24 NOVEMBRE 2000 (9 H 00 – 18 H 00)

**Denis St-Louis** (2 heures – en français)

- Approches évolutives, défis et enjeux contemporains
- Types de détérioration de maçonnerie et introduction à l'analyse et à l'inspection
- Développement de stratégies d'intervention.

**Keith Blades** (1 1/2 heure – en anglais)

- Nature et comportement des éléments de maçonnerie
- Nature et comportement structural des assemblages de maçonnerie
- La détérioration d'un élément et d'un ensemble d'éléments de maçonnerie.

DÎNER (ACTIVITÉ LIBRE)

**Keith Blades** (4 heures – en anglais)

- Investigation, analyse et inspection
- Types et méthodologies d'investigation de murs de maçonnerie.
- Période de questions et de discussions. (1/2 heure)

SAMEDI, LE 25 NOVEMBRE 2000 (9 H 00 – 17 H 00)

**Keith Blades et Trevor Gillingwater** (3 heures – en anglais)

- Diverses stratégies pour la réparation des assemblages, des unités de maçonnerie, des joints et des surfaces (consolidation et nettoyage).

DÎNER (OFFERT PAR LA MAÎTRISE EN CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI)

**Keith Blades et Trevor Gillingwater** (2 heures – en anglais)

- Suite : diverses stratégies pour la réparation des assemblages, des unités de maçonnerie, des joints et des surfaces (consolidation et nettoyage).

**Fernando Pellicer** (2 heures – en français)

- Divers travaux de restauration de la maçonnerie : dix études de cas.

**Conférenciers et maçons** (1 heure)

- Les chantiers : défis et approches de gestion
- Période de questions et de discussions
- Conclusion.

### INSCRIPTION

Le nombre de places est limité et les premières personnes inscrites seront les premières servies.

Frais d'inscription, incluant un cahier de références techniques

#### INSCRIPTION PAR LA POSTE

Remplir le formulaire d'inscription ci-dessous et le faire parvenir à M<sup>me</sup> Réjeanne Morissette, accompagné d'un chèque à l'ordre de l'Université de Montréal, à l'adresse suivante :

Maîtrise en conservation de l'environnement bâti, École d'architecture, Faculté de l'Aménagement, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-Ville, Montréal, Québec H3C 3J7.

#### LIEU ET HORAIRE DES CONFÉRENCES

Faculté de l'Aménagement, Université de Montréal, 2940, chemin de la Côte Sainte-Catherine. Rendez-vous dans le hall principal, jeudi, 23 novembre 2000, à 12 h 00.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter : Jean-Claude Marsan (514) 343-6277.

Date limite d'inscription : le 15 novembre 2000.

Les trois jours : 350.00 \$ + TPS et TVQ = 402.59 \$.

#### INSCRIPTION PAR TÉLÉCOPIEUR

Au (514) 343-2455 pour une réservation immédiate. Veuillez poster par la suite le formulaire d'inscription avec votre paiement à l'adresse susmentionnée.

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION

20 HEURES DE CONFÉRENCES SUR LA CONSERVATION DE LA MAÇONNERIE DE PIERRE

NOM ET PRÉNOM

BUREAU OU ENTREPRISE

ADRESSE

TÉLÉPHONE

TÉLÉCOPIEUR

COURRIER ÉLECTRONIQUE

CHÈQUE INCLUS

CHÈQUE À VENIR



## Modification au *Certificat de conformité* de l'AERMO

Depuis mai dernier, l'Association des entrepreneurs en revêtement métallique du Québec (AERMO) émet automatiquement un *Certificat de conformité* pour les travaux exécutés par ses membres. Voici les conditions pour l'obtention de ce certificat.

En exigeant simplement au devis que les travaux de revêtement métallique soient exécutés par un membre de l'AERMO et en avisant cette dernière, l'architecte s'assure d'une inspection des matériaux par une firme indépendante ainsi que d'une main d'œuvre qualifiée et d'expérience pour l'exécution de ces travaux sans frais.

Cette mesure s'ajoute aux autres modifications récentes dont une garantie écrite d'un an sur l'exécution des travaux.

Les informations détaillées les plus récentes concernant le Programme de certification de conformité se retrouvent sur le site Internet de l'AERMO à l'adresse suivante : [www.aermq.qc.ca/10certif.htm](http://www.aermq.qc.ca/10certif.htm).

Les informations de base concernant le programme se retrouvent également dans le manuel technique de l'AERMO à la section 10.

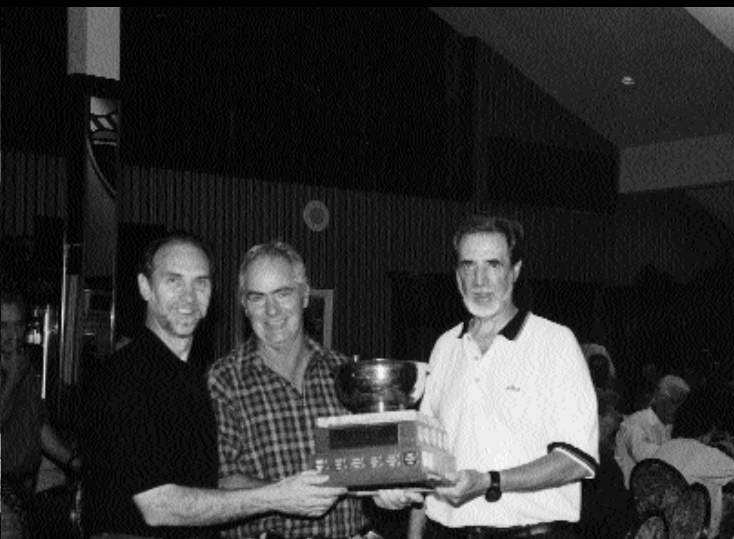
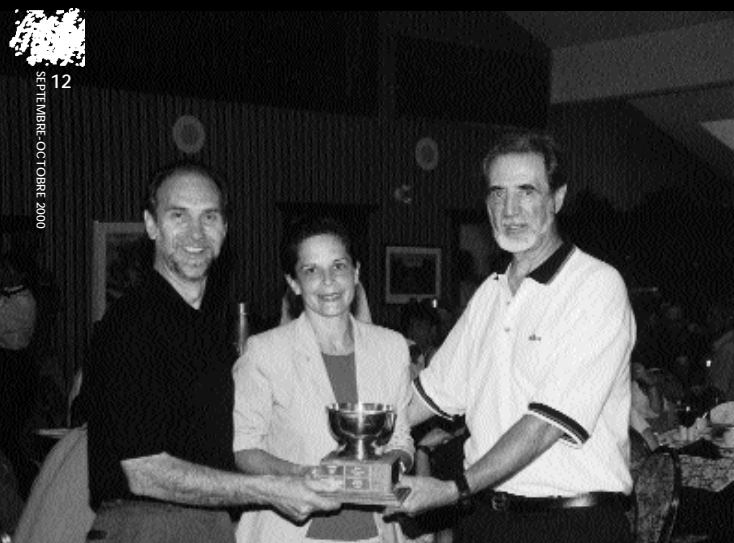
L'AERMO invite les architectes à vérifier s'ils ont la plus récente version du manuel technique, soit la 3.0, en date du 15 novembre 1999. Si non, contacter l'AERMO pour l'obtenir.

Tél. : (450) 434-1164

Sans frais : 1 800-434-1164

Télec. : (450) 434-1225

Courriel : [info@aermq.qc.ca](mailto:info@aermq.qc.ca)



## Tournoi de *golf* des architectes

Les participants au tournoi de golf des architectes, tenu le 10 août dernier au club de golf de la Madeleine, gardent un excellent souvenir de cette journée. C'est le cas du président de l'Ordre, Claude Hamelin Lalonde, que l'on voit sur les photos en compagnie de l'architecte André Bessette, qui a réalisé le meilleur pointage chez les hommes et de l'architecte Louise Bouré, auteure de la meilleure performance chez les femmes. L'architecte Jean-Charles Martineau, co-organisateur du tournoi (avec Rosaire Rivest, absent de la photo), que l'on voit sur les photos à droite, avait toutes les raisons de sourire, étant donné l'excellente participation à l'événement. L'Ordre des architectes du Québec remercie chaleureusement les nombreux partenaires du tournoi de golf 1999 des architectes, dont les briques Alba, Betcon SM, Briqueterie St-Laurent, Owens Corning Canada et Soprema.

**À VENDRE**

Bibliothèque en mélamine grise 30" x 71" x 11 1/2 "  
 Table de conférence en stratifié blanc 30" x 72"  
 Quatre chaises en cuir noir et métal argent  
 Table lumineuse en stratifié 30" x 52" x 36" de haut  
 Classeur, deux tiroirs en métal beige 18" x 36"  
 Prix à discuter.  
 Pour information : Marie-Louise Roy  
 Tél. : (450) 430.2549

**RECHERCHÉ**

Recherche table traçante de type « plotter » 24" ou 36" à jet d'encre. Demander Sylvie au (418) 794.9125

**OFFRE D'EMPLOI – ARCHITECTE**

Architecte concepteur d'expérience recherché, connaissance DAO essentielle. Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s d'envoyer leur curriculum vitae à l'attention de :  
 Denys Baril et associés, architectes  
 1625, boul. Mercure, Drummondville, J2B 3N2  
 Télécopieur : (819) 474.7425  
 Courriel : dbaril@baril.qc.ca

**NETWORK ADMINISTRATOR FOR ARCHITECTURAL FIRM**

Network administrator Microsoft certified (Windows NT). Experienced in Architects offices. Good skill in AutoCad 2D/3D & rendering. Contact (514) 485.2070.

**RESIDENTIAL BUILDING INSPECTION**

Pre-purchase or pre-sale residential building inspections for purchasers or sellers. Expert's reports and court expertise work also. Member of the *Association des inspecteurs en bâtiment du Québec* (AIBQ), which is affiliated with the *Canadian Association of Home Inspectors* (CAHI). Seventeen years experience in these fields. For further information, call Peter Bishin, Architect, at (514) 483.1576.

**GÉRANT DE PROJET**

Architecte avec expérience en gérance de projet recherché pour assurer la gestion de divers projets de construction ou de rénovation. Dans ce cadre, le candidat doit pouvoir assumer la coordination de professionnels, la préparation de budgets et des documents et faire le suivi des projets. Une bonne connaissance de la construction est essentielle. Connaissance de AutoCad et M.S. Project, un atout.  
 Faire parvenir votre C.V. à Gestion Claude Labelle inc., au numéro de fax : (514) 395.6045.

**BUREAU À LOUER**

Bureau d'architectes et de gestion dispose de 1 000 pi<sup>2</sup> pour location. Peut être loué en totalité ou en partie. Entrée distincte existante, cachet, murs de pierres, structure de bois apparente, etc. Situé dans le Vieux-Montréal, près du centre-ville, au 438, rue Sainte-Hélène. Prix très abordable. Grande possibilité de collaboration sur divers projets. Idéal pour bureau d'architectes, designers, ingénieurs, etc. Contacter Claude Labelle au (514) 395.6045.

**BUREAU À PARTAGER**

Espace de bureau à aire ouverte à partager avec architecte(s) au centre de Ville Mont-Royal. Ensoleillé, situé au 2<sup>e</sup> étage d'un édifice à bureau. Espace suffisant pour deux personnes. Une salle de conférence est disponible.  
 Stephen Eden : (514) 739.3545

**PROGRAMME DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE**

**2000-2001**

LE PROGRAMME DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE 2000-2001 PORTERA SUR :

- LE PARACHÈVEMENT DES VISITES EN RÉGION PRÉVUES AU PROGRAMME 1999-2000, DE FAÇON À S'ASSURER QUE DES VISITES AURONT ÉTÉ EFFECTUÉES DANS TOUTES LES RÉGIONS ;
- LA POURSUITE DES VISITES EN RÉGION URBAINE, PARTICULIÈREMENT DURANT LA PÉRIODE HIVERNALE ;
- L'AJOUT AUX VISITES D'ARCHITECTES EN PRATIQUE PRIVÉE, DE VISITES D'ARCHITECTES AYANT D'AUTRES TYPES DE PRATIQUE, TELS DES ARCHITECTES OEUVRANT DANS DES MILIEUX CORPORATIFS ET DANS DES INSTITUTIONS.

L'OBJECTIF SERA DE VISITER 150 ARCHITECTES AVEC UN MINIMUM DE 100. PARALLÈLEMENT, LES DEMANDES D'ENQUÊTE SERONT TRAITÉES AVEC CÉLÉRIÉ. »



ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC



Association des entrepreneurs en revêtement métallique du Québec

**NOUVEAU ET MAINTENANT DISPONIBLE !**

**PROGRAMME DE CERTIFICATION DE CONFORMITÉ**

- Assistance dans la conception des projets faisant usage de systèmes de revêtement métallique ;
- Manuel technique complet avec détails, devis types, et informations sur les produits connexes ;
- Vérification des matériaux au chantier suivi d'émission de rapports d'inspection ;
- Émission de certificats de conformité ;

Informations : Larry O'Shaughnessy, arch. D.G.  
 tél. : (450) 434-1164 ou sans frais : 1 877 434-1164  
 courriel : info@aermq.qc.ca

ou visitez [www.aermq.qc.ca](http://www.aermq.qc.ca)

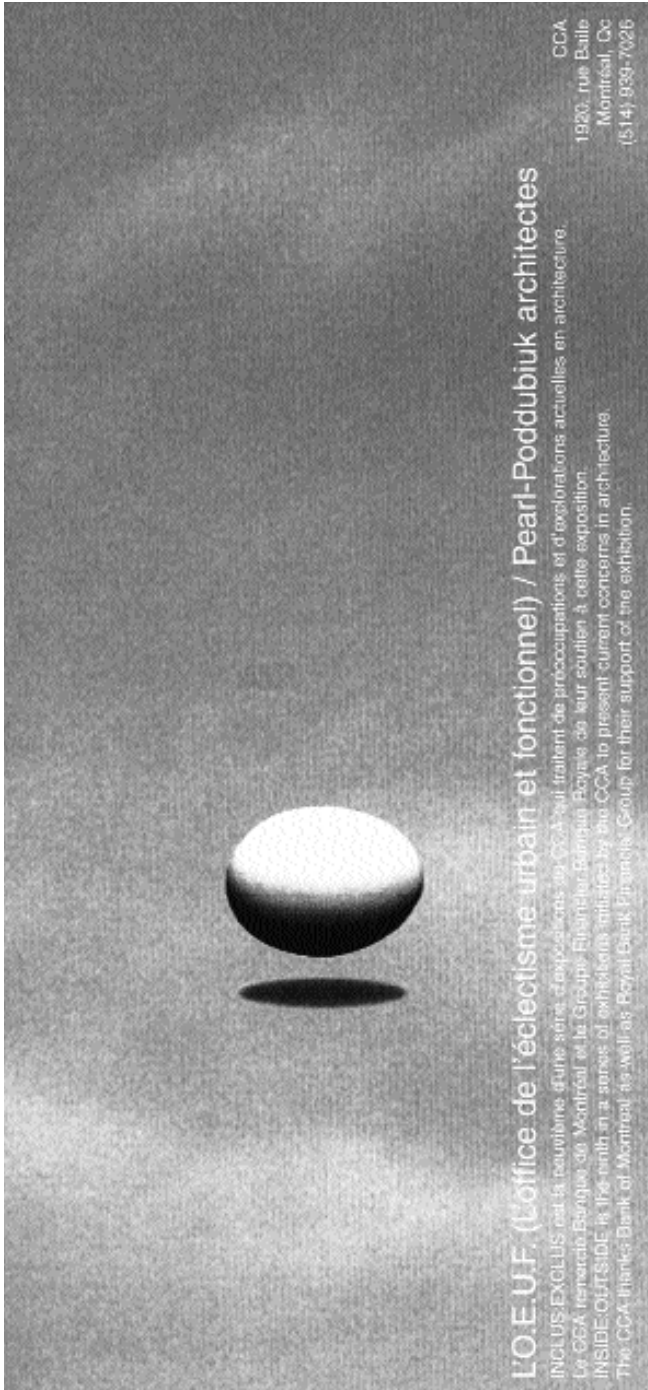
# Les architectes Pearl et Poddubiuk

Le Centre Canadien d'Architecture présente, jusqu'au 14 janvier 2001, *Inclus : exclus*, une installation créée par les architectes Daniel Pearl et Mark Poddubiuk de l'agence L'O.E.U.F. Par une série d'interventions inusitées, L'O.E.U.F. met en lumière la relation qui existe en architecture entre la nature et l'environnement bâti.

Daniel Pearl et Mark Poddubiuk ont fondé en 1992 L'O.E.U.F. (Office de l'éclectisme urbain et fonctionnel), une agence qui se consacre à une pratique diversifiée et élargie de l'architecture. L'expérience professionnelle des associés s'est développée à partir de leurs préoccupations sociales et environnementales. Leur participation au développement de logements communautaires abordables et la mise sur pied du projet des Habitations Saint-Ambroise (mention, Prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec, 1996) en font foi, tout comme leurs plus récents projets : l'Écorésidence du collège Macdonald de l'Université McGill, la résidence Duquette et la résidence Pearl-Silverman. Aujourd'hui, en plus de se consacrer à des projets de logement urbain, tel le réaménagement de Benny Farm, les architectes de L'O.E.U.F. se sont joints à différentes équipes en tant qu'experts en architecture écologique saine. C'est à ce titre que l'agence collabore au concours du nouveau pavillon des sciences du campus Loyola de l'Université Concordia, ainsi qu'à un projet de nouvelle école primaire à Kanasatake.



s'installent au CCA



**L'O.E.U.F. (L'office de l'éclectisme urbain et fonctionnel) / Pearl-Poddubiuk architectes**

**INCLUS/EXCLUS** est la neuvième d'une série d'expositions au CCA qui traitent de préoccupations et d'explorations actuelles en architecture.  
Le CCA remercie Banque de Montréal et le Groupe Financier Banque Royale de leur soutien à cette exposition.  
**INSIDE/OUTSIDE** is the ninth in a series of exhibitions initiated by the CCA to present current concerns in architecture.  
The CCA thanks Bank of Montreal, as well as Royal Bank Financial Group for their support of the exhibition.

CCA  
1920, rue Baile  
Montréal, QC  
(514) 939-7026



**LE 3D À VOTRE PORTÉE!**

Yves Legris  
Architecte-stagiaire / Infographiste 3D

<http://pages.infinet.net/architek>  
[legy@videotron.ca](mailto:legy@videotron.ca)  
(514) 844-4613

**PUBLICITÉ**

